

L'info

2015
NOVEMBRE



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE

Section France

n°31



Bulletin de liaison de la Section France de l'AIACE

SOMMAIRE

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Anne Harris
Marie-José Dupraz
Isabelle Kardacz
Dominique Cattet
Claire Durand-Miedema
Francis de Gaultier
René Guth
Bernard Lavorel
Marie-Jeanne Maurage
Jean Meyer-Roux
Marion Oprel
Michel Richonnier
Anne Ropers
Paulette Sierota
Jacqueline Teitgen
Michèle Thozet
Peter von der Hardt

EDITRICE RESPONSABLE :

Anne Harris

RÉDACTRICE EN CHEF :

Isabelle Kardacz



L'INFO, éditée par l'AIACE-France, paraît deux fois par an. Les avis exprimés dans les articles signés, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

DESIGN & REPRODUCTION

OIB

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

AIACE-France
12 avenue d'Eylau, 75116 Paris
Tél. 01 47 55 82 29
ou 09 60 42 51 42

✉ aiace.france@wanadoo.fr
Site web www.aiace-fr.eu

Cover : Lille Grand place

Editorial

Le mot de la Présidente 3

La vie de l'AIACE-France

L'Assemblée générale 2016 4
Les nouvelles du secrétariat 4
Le nouveau site web 5

La vie de l'AIACE-France dans nos régions

Ile-de-France/Picardie 6
Nord / Pas-de-Calais 6
Alsace/Lorraine/Champagne-Ardenne/Franche-Comté 7
Auvergne/Bourgogne/Rhône-Alpes 8
PACA/Corse : Piémont italien 10
PACA/Corse : Visite d'ITER 11

La vie de l'AIACE-Internationale

Les Assises de Bratislava 12
La dernière réunion du Conseil d'administration 13

Nos membres s'activent

Marion Oprel expose ses œuvres 14
OLD UP : Debout les vieux ! 16

Informations pratiques

Prélèvements sociaux : Où en est-on ? 17
Médecine préventive 20
Autres informations utiles 21

In Memoriam : Jean-Louis Waché 22

Appel à cotisation 23



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE **Section FRANCE**

EDITORIAL



Anne Harris-Hennon
Présidente

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

La fin de l'année approche : c'est le moment de faire le bilan de l'année passée et de prendre des résolutions pour l'avenir. Le bilan complet sera fait lors de l'assemblée générale du 23 mars 2016, mais entretemps je voudrais revenir sur quelques actions engagées en 2015.

Nos structures, nos objectifs et moyens d'action ont été le sujet de beaucoup de discussions cette année et c'est une très bonne chose. Je suis persuadée que cela a redynamisé notre association et donné l'impression aux adhérents d'être impliqués. Nous avons tenu deux assemblées générales, l'une à Bordeaux qui a été très appréciée pour sa convivialité, et une deuxième, plus formelle mais non moins conviviale, à Paris. Depuis un certain temps, nous essayons de « décentraliser » ces réunions car nous reconnaissons qu'il n'est pas juste de les limiter à une seule région.

Outre les dossiers « classiques » que nous traitons et qui concernent pour la plupart, les relations avec la caisse de maladie et les institutions, le gros dossier cette année a été la question des prélèvements sociaux et il risque de continuer à nous occuper durant un bon moment. Nous suivons ce dossier de très près, et tout développement significatif vous sera communiqué, sur le site web mais aussi par des communiqués et dans ce bulletin d'information. Je voudrais, en votre nom, remercier le secrétariat qui a répondu, y compris pendant les vacances d'été, aux nombreuses questions posées.

Nous approchons également la fin des trois années du mandat de l'actuel comité et il va falloir mettre en place le nouveau comité en 2016. Un certain nombre de membres du comité actuel ne se représenteront plus, ayant accompli plusieurs mandats. Si vous voulez participer, soit en tant que membre élu, soit en tant que délégué régional ou bénévole au niveau local, ou, pourquoi pas, les trois, rapprochez-vous du secrétariat ou de votre délégué pour en savoir plus. Si vous avez une expertise quelconque que vous pouvez mettre à la disposition de vos collègues, c'est l'occasion de le faire savoir!

En espérant vous rencontrer nombreux en 2016, au nom de toute l'équipe avec laquelle j'ai le plaisir de travailler, et en mon nom personnel, je vous souhaite ainsi qu'à ceux qui vont sont proches, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Anne Harris

LA VIE DE L'AIACE-FRANCE

A VOS AGENDAS : L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AIACE-FRANCE



Isabelle Kardacz

DERNIÈRE SEMAINE DE MARS 2016

En 2016, notre Assemblée générale se tiendra à Paris.

En effet, nous devons élire un nouveau comité. Ce comité, comme prévu dans les statuts de l'AIACE-France, adoptés en mai dernier, sera composé de 11 personnes qui devront s'engager à être actifs et à avoir une fonction au service de l'AIACE. Réfléchissez donc d'ores et déjà à vous porter candidat. Un

formulaire de candidature sera envoyé sur demande au secrétariat de l'AIACE-France en janvier 2016.

Cette Assemblée générale innovera en matière de vote avec l'instauration du vote par correspondance, une procédure qui sera détaillée dans les documents qui seront adressés à l'ensemble des membres avec la convocation.

Isabelle Kardacz

NOUVELLES DU SECRETARIAT



Marie-José Dupraz et
Francine Petit-Doise

• **Annuaire des membres de l'AIACE-France,**

Le nouvel annuaire des membres vous a été envoyé. Vous y trouverez également la liste des membres du Comité, des délégués régionaux et du responsable help desk informatique M. Marinus OOMS. A noter que cet annuaire figure sur notre site web www.aiace-fr.eu sous la rubrique "le coin des adhérents".

• **Permanence du secrétariat : les lundis et mercredis de 9h à 12H30.** Il est préférable de concentrer les appels téléphoniques le lundi matin mais un suivi des messages est assuré sur une base régulière.

• **Cotisation annuelle :** La cotisation annuelle est portée à **38€** en raison de l'augmentation de la rétrocession que nous devons à l'AIACE-Internationale.

A noter également notre changement de banque pour la Caisse d'Epargne Ile-de France, en raison d'une augmentation anormale des commissions chargées par la BNP. Ce changement de banque intéresse les adhérents qui paient la cotisation **par virement** et ceux qui veulent autoriser le **prélèvement automatique** : voir Formulaire en page 3 de couverture.

Le secrétariat peut fournir sur demande aux adhérents qui n'ont pas accès à notre site WEB ou au site MyIntracomm, ces différents formulaires ainsi que

le formulaire pour passer une annonce immobilière sur le site des petites annonces de la Commission.

• **Coordonnées du secrétariat :**

AIACE-France

12 avenue d'Eylau

75116 - Paris

Tél : 01 47 55 82 29 ou 09 60 42 51 42

Adresse e-mail : aiace.france@wanadoo.fr

**Marie-José Dupraz
et Francine Petit-Doise**

LE NOUVEAU SITE WEB DE L'AIACE-FRANCE

Anne Ropers



Anne Ropers, notre webmestre, nous présente le nouveau site web qui vous permettra de retrouver des informations très utiles. Il faut le consulter,... Vous ne serez pas déçus !

Vous cherchez un formulaire de remboursement à imprimer ? Le nom de votre délégué(e) régional(e) ? La composition du Bureau et du Comité de l'AIACE-France ? Ses statuts ?

Vous ne voulez pas manquer une prochaine réunion, une prochaine sortie ?

Vous voulez être informés de l'avancement du dossier CSG ? Des nouveautés sur le RCAM ?

Tous ces renseignements et bien d'autres sont accessibles à tous, sur le site :

aiace-fr.eu
à mettre dans vos favoris !



Et pour encore plus d'informations, **les membres cotisants** de l'AIACE-France peuvent s'inscrire en ligne pour avoir accès au **COIN DES ADHERENTS**, une page du site qui vous propose, entre autres :

- les renseignements détaillés sur les activités (sorties, réunions...), avec les bulletins d'inscription,
- l'annuaire des membres de l'AIACE-France mis à jour mensuellement,
- les derniers numéros de l'INFO et du Flash Info,
- le compte-rendu des assemblées générales, etc...

L'inscription est très facile, il suffit d'avoir une adresse mail et de choisir un mot de passe. Le site est régulièrement mis à jour. Pour publier un document, les membres responsables sont invités à l'envoyer par mail à l'AIACE-France (aiace.france@wanadoo.fr), avec copie à Anne.Ropers@gmail.com et avec la mention «site web» en objet.

Ce site est le vôtre, utilisez-le !

Anne Ropers

LA VIE DE L'AIACE-FRANCE DANS NOS RÉGIONS

Nos délégués régionaux ont été très actifs cet été. Ils nous livrent les comptes rendus de leurs activités ou sorties qui ont rencontré un beau succès.



AIACE – ILE-DE-FRANCE / PICARDIE

Marie-Jeanne Maurage

Une rencontre très réussie au mois de mars nous a permis de rassembler les adhérents pour toute une journée d'échange et d'information sur des sujets aussi variés et récurrents que les associations à vocation européenne, les associations d'entraide, la médecine préventive, l'aide à domicile, la recherche d'une maison de retraite, les tutelles (cf. la communication de Christiane Zorn dans l'INFO N° 30), les mutuelles complémentaires, les activités festives et culturelles que nous pourrions mener en tant qu'AIACE Ile-de-France. Et bien sûr un repas convivial par petites tables a permis des échanges encore plus amicaux au milieu de la journée.

L'été est arrivé ; temps moins propice pour nos rencontres. Les Parisiens, quand ils le peuvent, quittent la capitale ; pour certains dès les premiers beaux jours et ne rentrent souvent qu'au début de l'automne.

Mais cet été fut très attristé pour l'AIACE France par les disparitions de Madame Vigel, Horst Schmidt-Ohlendorf, Louis Villecourt, Jean Louis Waché - qui fut président de l'AIACE-France de 1992 à 1998 et de Jean Louis Cadieux, tous ces amis nous ont quittés.

L'équipe des bénévoles s'est renforcée mais nous cherchons encore un adhérent référent pour les départements 77 et 91.

François Sand, déjà bien engagé avec son épouse Thérèse dans le XVIème arrondissement, a accepté de prendre la fonction de Délégué Adjoint, pour remplacer dans cette fonction François Janvier, devenu trésorier de l'Association.

L'équipe des bénévoles se retrouve chaque trimestre pour faire le point sur nos activités et en lancer de nouvelles. Ce rituel nous a donc permis, le 29 septembre, d'entendre de la part de Claire Durand-Miedema des échos des Assises de l'AIACE-Internationale à Bratislava et en particulier, pour les relations avec le RCAM, les prises en charge en cas d'hospitalisation, les délégations de pouvoir. Christiane Zorn nous prépare une visite du Château de Fontainebleau ainsi que des sorties culturelles (théâtre et concert).

Grâce à Anne Ropers, notre webmestre, l'information sera envoyée par courriel aux adhérents et sera systématiquement indiquée sur le site www.aiace-fr.eu, si facile d'accès.



AIACE – NORD / PAS-DE-CALAIS

Dominique Cattet



Cette délégation régionale, en sommeil depuis de nombreuses années, se réveille sous la houlette de Dominique Cattet qui se présente à vous.

Suite à une réunion des membres de l'AIACE-France résidant dans la région Nord / Pas-de-Calais, qui s'est tenue à Lille le 3 février 2015, en présence de Marie-José Dupraz, Secrétaire Générale de l'AIACE-France

et de Marie Jeanne Maurage, déléguée pour la région Ile-de-France, j'ai accepté d'assurer l'intérim pour la Région Nord / Pas-de-Calais. Je souhaite entamer avec toutes les bonnes volontés qui se sont manifestées ce jour-là, une réflexion pour redynamiser notre délégation régionale. La nouvelle région « Nord / Pas-de-Calais / Picardie » a peu de membres affiliés à l'AIACE sur son territoire (une vingtaine environ, dispersés pour la plupart), mais elle se situe entre deux grandes entités qui ont des délégations régionales importantes, la Région Ile-de-France et l'AIACE-Belgique. La Présidente de l'AIACE-France, Anne Harris, a indiqué, lors de la dernière réunion du Comité, qu'un nouveau découpage des régions pourrait être mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Dispersé comme mes autres collègues, j'habite en zone rurale, à Solesmes dans le Cambrésis, ville dont je suis originaire. J'ai effectué ma carrière de fonctionnaire au Parlement européen, à Bruxelles de 1974 à 1997, année où j'ai pu prendre une retraite anticipée pour exercer des mandats locaux. Au Parlement, j'ai eu la chance de travailler aux côtés de Martin Bangemann et de Simone Veil. Depuis 2008 je n'ai plus de mandats électifs et me consacre à la vie associative: jumelages avec une ville allemande et une ville du Mali, organisation annuelle d'une foire à la gastronomie et Présidence d'une Confrérie, la Confrérie du Waré (tourte aux poireaux). Nous remercions la Région Ile-de-France de nous associer à ses sorties et activités. De notre côté, nous allons nous efforcer de trouver également des occasions agréables de nous rencontrer.

AIACE - ALSACE / LORRAINE / CHAMPAGNE- ARDENNE / FRANCHE-COMTÉ

René Guth



René Guth, nouveau délégué régional, nous livre ses impressions de la première sortie qu'il a organisée.

Vous avez certainement entendu et lu dans l'INFO du juin 2015 que les MULLER souhaitaient « rentrer dans le rang » selon leur propre expression et que j'ai accepté la lourde tâche de succéder à Raymond en qualité de Délégué pour le grand Est.

La traditionnelle sortie de notre Délégation, qui s'est déroulée le lundi 5 octobre, fut l'occasion d'officialiser la passation du témoin, avec pour la circonstance, la présence de notre Présidente nationale, Anne Harris et d'un ancien Président, François Muller. En Alsace, un Muller peut en cacher un autre! Parrainage prestigieux apprécié pour mon baptême du feu.

Pour rendre hommage à nos nouveaux ex-délégués, la journée s'est déroulée au pays de Christiane et Raymond; l'Alsace centrale - le 67 et demi pour les initiés - autour de Sélestat, entre Piémont des Vosges et l'Ill, notre plus grande rivière qui vient caresser Strasbourg avant de se jeter dans le Rhin.

32 membres répondirent « présent », soit un taux appréciable de plus du quart de nos adhérents. Merci à eux pour cette forte et chaleureuse mobilisation. Vers le milieu de la matinée, le soleil comprit vite qu'il ne pouvait boudier cet événement. L'apéritif put se dérouler dans la cour du Ritterhof, ancien siège du receveur de l'ordre de Saint Jean à Sélestat, chez les Muller.

Le programme a alterné culture, visites, gastronomie avec un succulent déjeuner au Frankembourg (1* au Michelin), suivi de la visite de l'abbaye dominicaine d'Ebersmunster où nous fûmes gratifiés d'un magnifique concert des anges tout droit sorti des registres d'un rare orgue Silbermann du 18ème siècle. Après ces transports, le retour en bus sur Strasbourg sonna, hélas bien trop vite, la fin de cette merveilleuse journée.

A L'AN PROCHAIN POUR DE NOUVELLES AVENTURES !



Jean MEYER-ROUX, l'organisateur remarquable, Marie-Thérèse BARTHOLOME, la photographe et Paulette SIEROTA, la déléguée régionale, se sont mis ensemble pour nous faire vivre cette magnifique découverte à laquelle de nombreux Parisiens s'étaient inscrits, pour leur plus grand bonheur.

Par un temps frais et ensoleillé, la rencontre AIACE/France des régions «Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes» qui a réuni 29 personnes, s'est déroulée à Vallon Pont d'Arc (Ardèche) et sa région, les 24 et 25 septembre.

Le programme a débuté le jeudi 24 septembre par une **visite du village** guidée par Pierre Roudil, Président d'honneur de l'Association « Les Amis de l'histoire de Vallon ». Cette fresque historique très documentée s'est terminée devant les **tapisseries d'Aubusson** dans la salle des mariages de la mairie. La construction du Château-Mairie, dont l'escalier est classé monument historique, s'inscrit dans une longue histoire de luttes entre huguenots et catholiques qui a marqué la région et même les tapisseries, leurs imperfections étant dues au départ à l'étranger des lissiers protestants. La première adjointe au Maire, Marie Laure Ropers, a reçu notre groupe autour d'un verre et a rappelé le soutien de l'Union Européenne aux divers projets réalisés sur la commune.



L'après-midi a débuté par un repas à la **Caverne du Pont d'Arc**, « menu bison » où l'ensemble du groupe s'est retrouvé. A 14h 40 nous pénétrons dans l'espace de restitution de la **Grotte Chauvet** où notre guide nous faisait admirer les reproductions des peintures de la grotte, ses draperies, stalactites et stalagmites. L'ensemble représentant une prouesse technique et patrimoniale. Puis nous avons visité la **galerie de l'Aurignacien** nous permettant de comprendre l'environnement dans lequel évoluaient ces artistes il y a 36 000 ans.

La soirée s'est déroulée « chez l'habitant », qui n'étaient autres que les dévoués organisateurs "Jean et Loys". Dans une ambiance amicale et chaleureuse, nous avons apprécié la dégustation de tout un échantillon d'excellents vins de la région, accompagnés de produits locaux typiques tels que la caillette, le fromage de chèvre ou la glace à la châtaigne et parfois un peu moins typiques comme les escargots ou le « dip américain » à base de légumes. Ce fut un échange très convivial entre pensionnés que les repas plus formels ne facilitent pas toujours.

Le vendredi 25 au matin, en car, nous avons fait la **"route des gorges de l'Ardèche"** qui surplombe le canyon du même nom. Nous nous sommes arrêtés au célèbre « Pont d'Arc » où la rivière a abandonné son lit naturel pour passer à travers la colline. Nous pouvions voir de près quelques embarcations négocier sans trop de difficulté le « rapide du Charlemagne », qui semble avoir fait naître quelques vocations à l'intérieur du groupe !

Les quelques arrêts du car au-dessus des falaises impressionnantes permettaient au guide improvisé de faire part de ses connaissances ou expériences, sachant cependant que sa devise est « ne jamais laisser la vérité





gâcher une belle histoire ». Ce circuit nous ayant mis en appétit, nous avons apprécié l'excellente « paëlla maison », servie sous une tonnelle ombragée, dans une ferme auberge.

Après ce copieux déjeuner, nous nous sommes rendus à la **grotte de l'Aven d'Orgnac** pour visiter les profondeurs et affronter les 700 marches ! Mais une surprise de taille nous y attendait. L'ascenseur pour la



remontée était en panne et les conditions d'humidité et de température rendaient une telle visite incertaine. Un bon tiers du groupe a quand même tenté l'aventure, pendant que les autres exploraient la Cité de la Préhistoire, musée qui fait partie du site, ou visitaient la campagne.

En soirée, avec plus ou moins d'appétit, le groupe se retrouvait au « restaurant du Barry », dans le vieux Vallon, pour un repas convivial qui clôturait la partie officielle.



Le lendemain matin, samedi 26, un groupe de sportifs a souhaité prolonger leur séjour, par une **promenade-randonnée** dans une zone assez sauvage à environ 20km de Vallon. Zone au relief karstique très marqué tel qu'on le trouve au bois de Païolive proche, ou au chaos de Montpellier le Vieux, près de Millau, sites très connus par les touristes bien que probablement moins impressionnants.

Le groupe ayant surmonté avec succès tous les obstacles du sentier, nous avons pique-niqué dans une clairière et devisé dans un cadre idyllique de la « décroissance ». Le sentier fait en effet le tour de la propriété de Pierre Rabhi, philosophe de la décroissance qui y a « survécu » et dont les enfants poursuivent l'œuvre au Hameau du Buis, hameau écologique que nous avons traversé.... en voiture !

Le séjour s'est terminé en ce lieu et chacun est reparti, avec une meilleure connaissance de ce territoire très décentré par rapport à notre "région AIACE", et en emportant un très agréable souvenir de cette rencontre.



AIACE PACA / CORSE : LE PIÉMONT ITALIEN

Michèle Thozet



Alberto de Michelis a organisé avec son ami, Stefano, une merveilleuse escapade de trois jours, dans le Piémont italien où nous avons découvert des églises et chapelles remarquables et où nous avons dégusté des repas inoubliables,... Plusieurs membres de l'AIACE Ile-de-France, dont votre rédactrice en chef de l'INFO, s'étaient inscrits pour cette balade italienne... Ils ne l'ont pas regretté,...

Notre ami, Alberto De Michelis avait tout organisé. Il ne manquait que le beau temps. Or, la pluie était annoncée sur Vicoforte et Mondovi...

Mais la chance a été avec nous ; nous avons eu du beau temps et le voyage fut très réussi.

Nous sommes partis tôt de Nice le 14 septembre, destination **Vicoforte**. Là, nous avons été impressionnés par le Sanctuaire Basilique, édifice magnifique et imposant, avec une façade de style baroque piémontais. Nous avons admiré la gigantesque coupole elliptique, du 18ème siècle, la plus grande d'Europe, consacrée à la gloire de Marie, et achevée par Francesco Gallo.

A **Mondovi'Breo**, nous avons pris le funiculaire pour monter à Mondovi'Piazza où nous avons dégusté un déjeuner somptueux.

Puis direction **les Langhe**, région viticole qui vient d'être inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, des vignes en rangs serrés à perte de vue; c'est la saison des vendanges,...

Enfin, un repos bien mérité nous attendait à l'hôtel de **Pollenzo**.

Le lendemain, 15 septembre, nous avons visité le beau château **Grinzane Cavour**, d'où l'on a une vue panoramique sur les vignobles et la **chapelle de San Fiorenzo**, à Bastia Mondovi : Construite entre le XIème et le XIIème siècle, nous avons admiré les magnifiques fresques, signées par Giovanni Canavesio.

Après le déjeuner, nous avons visité une cave, « Silvio Grasso », qui produit le meilleur vin de la région, le Barolo et d'autres vins de grande qualité : Barbera, Nebbiolo, Dolcetto... Et nous avons emporté quelques cartons de bon vin !

Dernier jour, le 16 septembre, nous sommes partis tôt le matin pour un long trajet jusqu'à **Tende** où nous avons visité le remarquable Musée des Merveilles qui expose des gravures rupestres millénaires du Mont Bego. Il faut rappeler que la vallée des Merveilles se trouve dans le massif du Mercantour, à 80km de Nice.

Après le déjeuner, direction la **Chapelle Notre Dame des Fontaines**, une vraie merveille du XVème siècle, située en plein bois, qu'on appelle aussi la Chapelle Sixtine des Alpes Maritimes. Nous avons pu admirer les fresques en excellent état de Canavesio et Baleison, les mêmes peintres qu'à la Chapelle de San Fiorenzo.

Après cette visite, nous avons repris la route vers Nice, via les **"Gorges de la Roya"**, où l'on peut admirer de très belles concrétions de tuf et de calcaire qui forment un décor envoûtant, et des villages perchés comme Saorge, en France, ou Fanghetto, en Italie.



Et je réserve cela pour la fin : nous avons fait des repas pantagruéliques. Personne n'oubliera le restaurant Bertaina, à Mondovi Piazza, une adresse à retenir, et le Bollito misto, un pot-au-feu piémontais que nous avons dégusté à Carrù, après deux entrées et deux sortes de pâtes.

Personne n'a dîné le soir !

Nous avons eu aussi le plaisir de rencontrer autour du Bollito misto, une délégation d'une quarantaine de collègues de l'AIACE-Italie. Ce fut une occasion de rappeler que Nice et le Piémont ont eu une histoire commune, qui s'est terminée en 1860, quand Nice a été rattachée à la France. Mais notre histoire s'est poursuivie autrement, avec l'aventure européenne.

Michèle Thozet



AIACE-PACA / CORSE : VISITE D'ITER

Peter von der HARDT

La région PACA Corse est décidément un lieu de rencontre : Avec des membres de l'AIACE-Italie rencontrés lors d'un déjeuner dans le Piémont italien,... Voici un petit groupe de l'AIACE-Allemagne qui a été accueilli par Peter von der Hardt, un membre actif de l'AIACE Région PACA/Corse. Il nous fait un petit compte rendu de cette visite.

Un groupe de 15 membres de l'EST (Europa-Stammtisch = Cercle d'Europe) de Munich a visité notre région au mois de juin dernier. Il s'agit de membres de l'AIACE Allemagne qui se rencontrent une fois par mois, pour une conférence-débat sur un thème européen. C'est ainsi que votre serviteur leur a parlé des énergies du futur à Munich, le 17 novembre 2014. L'idée d'une visite du chantier d'ITER à Cadarache dans les Bouches-du-Rhône est née à cette occasion.



La visite du chantier ITER

Le programme des trois journées provençales comprenait, outre la visite d'ITER, quelques heures à Marseille (Notre-Dame de la Garde, le MUCM, le Vieux Port), le monastère de Ganagobie, la vieille ville de Manosque et les Gorges du Verdon.

Peter von der HARDT

LA VIE DE L'AIACE-INTERNATIONALE

LES ASSISES DE BRATISLAVA

Claire Durand



37 membres de l'AIACE-France ont participé aux Assises de l'AIACE-Internationale à Bratislava et parmi eux, Claire Durand-Miedema et Bernard Lavorel. Ils nous livrent leurs conclusions.

Claire Durand-Miedema :

1. Les assises

Comme chaque année, les assises ont été un grand succès.

- Dans un nouvel Etat-membre, la Slovaquie 5 millions d'habitants, coincée entre la Pologne, l'Ukraine, la Hongrie, l'Autriche, la République tchèque, longtemps d'ailleurs sous leur domination ou en fédération ;
- Un nombre stable de participants, 200, des fidèles, des nouveaux,
- Des Français, 37, de l'AIACE bien sûr mais parfois inconnus dans nos rendez-vous;
- Une atmosphère agréable, une organisation parfaite, une combinaison d'ouverture et de centrage sur nos problèmes.

Deux suggestions:

- intégrer dans les activités de nos sections nationales/locales certains, rencontrés à Bratislava ;
- contrairement aux autres nationalités, les Français se sont peu rencontrés. Sans faire de sectarisme, peut-être une rencontre dans ce cadre entre nous serait une idée.

2. Quelques nouvelles pour notre santé

Comme chaque année, des discussions ont lieu dans le cadre des assises de l'AIACE-Internationale sur le RCAM et les questions médicales, sociales et les pensions. Sur le social, Bernard Lavorel a expliqué le système SENECA. Cette année, quelques nouvelles idées ont été lancées sur le volet médical. Elles demandent encore des mesures de mise en oeuvre:

- **Le renforcement des centrales téléphoniques des bureaux liquidateurs de Bruxelles et Ispra:** Le PMO a reconnu leurs défaillances et a promis des améliorations;
- L'idée a été lancée **qu'au lieu d'obtenir une prise en charge de la Commission**, en cas d'hospitalisation ou frais lourds, **celle-ci verse des avances.**

Il apparaît de plus en plus que cela serait une procédure plus simple pour nous-mêmes (les hôpitaux sont réticents à notre système et demandent souvent des cautions) et pour la Commission (qui opère à beaucoup de vérifications sur l'identité de l'hôpital choisi avant de fournir sa prise en charge; en outre, dans certains cas et certains pays, la facture pourrait s'en voir réduite si on paye immédiatement.)

AIACE-France va entamer des discussions avec notre bureau liquidateur à Ispra pour en préciser la faisabilité et les modalités (devis préalable exigé, conditions du versement de l'avance, preuve du paiement à cette fin....)

- Mettre au point un **formulaire de délégation de signature dans le cadre du RCAM en cas d'incapacité.** Nous nous demandons tous: comment arriverais-je à me faire rembourser de mes frais médicaux le jour (indéterminé) où je ne serai pas capable de me servir de l'ordinateur ou même de remplir moi-même les formulaires de remboursement.

Le PMO s'est montré très ouvert et même encourage la mise au point d'un formulaire qui permettrait à chacun de désigner une personne habilitée à signer les formulaires de remboursement à notre place en cas d'incapacité du fonctionnaire affilié. Cette

personne pourrait être un membre de la famille, une amie, une bénévole de l'AIACE. Les demandes de remboursements devraient alors être envoyées par la poste et ne pourraient être recevables par le bureau liquidateur que si le délégataire a préalablement été désigné et identifié vis-à-vis de celui-ci. Il est conseillé de remplir un tel formulaire alors que nous sommes en bonne santé et en mesure de le faire.

J'ai déjà transmis au PMO un projet de formulaire. Ils sont en train de l'examiner, corriger...

- Il résulte de rencontre avec des membres de l'AIACE-France à Bratislava que les informations sur les nouveaux centres en France avec lesquels la Commission a conclu des accords pour la médecine préventive n'ont pas été suffisamment diffusées. Ceci devra être corrigé à la rentrée de septembre.

Bernard Lavorel:

J'ai participé à l'**atelier "services sociaux"**. En voici un résumé.

J'avais envoyé une série de questions à la demande des organisateurs. Entretemps, il semble qu'ils aient changé d'avis sur la manière de tenir la réunion: ils se sont contentés de demander aux personnes présentes d'évaluer la qualité du service fourni par les instances centrales (Bruxelles, Luxembourg et Ispra) aux retraités. L'appréciation fut, comme on peut s'en douter, plutôt positive pour les retraités résidant à proximité des centres et plutôt négative pour les autres.

La conclusion est claire: lorsque l'on habite loin des centres de décision, on ne peut compter que sur une aide éventuelle par téléphone; pour le reste, il faut s'appuyer sur les collègues bénévoles et sur les services sociaux mis en place sur les lieux de résidence par les administrations locales. Il n'y a pas de budget pour des interventions des services sociaux de la Commission en dehors des sièges administratifs de nos Institutions.

LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL ADMINISTRATION DE L'AIACE-INTERNATIONALE

Anne Harris



Notre Présidente Anne Harris et notre Vice-Président, Raymond Muller, y ont participé. Anne Harris nous livre les échos de cette réunion qui s'est tenue à Luxembourg.

Le Conseil d'administration de l'AIACE-Internationale s'est réuni à Luxembourg les 9 et 10 novembre 2015. En voici un résumé succinct, un procès-verbal détaillé devant être établi ultérieurement.

Bernhard Zepter, le nouveau Président, élu à Bratislava en juin, a fait état de ses propositions pour **la composition du Bureau** et de son programme de travail. Le Vice-président, Francis Wattiau, a été élu, également à Bratislava.

La composition du nouveau Bureau est la suivante :
Secrétaire Général – Didier Hespel
Trésorier – Marc Oostens

Membre – Michael Hocken
Membre (Président honoraire) – Ludwig Schubert
Bernhard Zepter recherche activement un autre membre pour le Bureau, de préférence une femme.

En ce qui concerne **VOX**, Pierre Blanchard a été confirmé dans son activité de rédacteur en chef.

Après avoir fait part de son **plan de travail**, le Président a proposé une réflexion sur un certain nombre de questions, y compris comment faire pour rendre l'engagement au sein de l'Association plus attrayant, et le rôle de l'AIACE en tant que gardien des grands principes de l'Union.

Une discussion a été entamée sur l'avenir des **Assises** et le programme pour 2016 a été présenté. L'Assemblée générale aura lieu à Trieste à la fin du mois de mai. Afin d'encourager un plus grand nombre de membres

à participer, il a été décidé de scinder la partie officielle des Assises de la partie touristique (sur le modèle de ce qui avait été fait à Malte). Les détails avec les dates seront publiés dans le prochain numéro de VOX.

La deuxième partie de la réunion s'est déroulée en présence des représentants des administrations des Institutions. Ont été évoqués les divers problèmes rencontrés par nos membres.

- Le directeur du PMO, Marc Lemaître, a concédé que dans un certain nombre de dossiers, comme celui de la complémentarité, il y avait eu un défaut en matière de communication et de consultation. Il a rappelé que l'objectif de son administration était d'améliorer la qualité du service dans tous les domaines et d'aller vers une simplification des règles.

- Le représentant de la DG RH de la Commission a confirmé que la Commission allait lancer une procédure d'infraction contre la France dans l'affaire du remboursement des prélèvements sociaux.

- La demande d'AIACE-France d'avoir un espace dédié dans les futurs locaux des bureaux du Parlement et de la Commission à Paris a été transmise aux représentants de ces deux Institutions.

- Concernant l'ajustement salarial, on prévoit une augmentation à la fin de l'année. Des informations détaillées sur ce point suivront dès que la décision sera entérinée.

Anne Harris

NOS MEMBRES S'ACTIVENT,...

MARION OPREL EXPOSE SES OEUVRES!

Marion Oprel



Marion Oprel, déléguée régionale de la région Languedoc / Roussillon, avec Pierre Frigola, nous réserve une belle surprise,... Elle expose ses œuvres au jardin botanique de Meise (Belgique) et nous encourage à aller les découvrir.

Allez voir « Tree Views » !

Mais qui est Marion Oprel ?

Née en 1962 à Delft (Pays-Bas), elle a su très jeune qu'elle voulait devenir interprète dans une institution internationale. Après des études à Anvers, (Belgique), elle a rejoint les institutions européennes, d'abord au Luxembourg en 1984 comme stagiaire et « free lance » puis comme fonctionnaire où elle a travaillé en cabine néerlandaise au Parlement européen. Elle interprétait

depuis l'anglais, l'allemand, le danois et le suédois vers le néerlandais. C'est en 2010 que pour des raisons de santé, elle a décidé d'ouvrir un nouveau chapitre de sa vie dans un climat plus doux, près de Montpellier. Elle parle six langues et depuis son installation à Fabrègues, dans le Languedoc, elle en apprend une septième, celle des arbres,...

Marion Oprel tend un miroir à la nature et vous invite à voir ce que personne d'autre ne peut voir : Cet arbre, cette plante, cette pierre, est-ce une fée, un bouddha, un monstre ou un joker ?

Jusqu'en mars 2016, ses portraits séjourneront au Jardin botanique de Meise, près de Bruxelles.



Elle nous parle de son art :

« Tree views » ou « Arbres démasqués » m'est venu spontanément alors que ma vie avait changé, et c'est lorsque j'ai vu qu'un tronc était brutalement arraché par un agriculteur que j'ai développé une grande affinité avec ces majestueux êtres qui restent debout plus longtemps que nous, qui ont tant d'expressions en eux, qui ne jugent pas et qui font office de miroir,...

C'est par hasard, après avoir pris une photo d'un tronc dans mon jardin, que jouant avec mon appareil, je découvrais l'effet miroir et voyais un hibou. Le voyage mystique commençait : Le hibou était suivi par des bouddhas, des princesses, des prêtresses, des guerriers, des monstres, et autres.

J'ai créé une page Facebook pour mes « Arbres démasqués », suivie par plus de 650 personnes et j'ai été invitée à faire une dizaine d'expositions avec mes toiles photos.

L'invitation à aller exposer mes amis les arbres au jardin botanique national belge est un grand privilège. Trente ans après le début de ma carrière et cinq ans après mon départ, je retourne à Bruxelles pour y partager l'inspiration que la nature m'a apportée.

Le vernissage qui aura lieu le 14 novembre 2015, à partir de 19.00, au donjon du château de Bochout, sera festif. J'ai écrit une chanson sur les mûriers que des artistes professionnels sont en train de mettre sur musique. Ils la chanteront pour la première fois en public lors du vernissage et ce sera une surprise pour moi aussi ! ».

Ouvrez et feuillotez le catalogue de l'exposition de Marion Oprel en cliquant sur le lien ci-dessous : <http://www.albelli.fr/voir-livre-en-ligne/38249c4d-afc0-4936-a3f0-2ebe9ca8bed6>

Rejoignez-la sur Facebook: www.facebook.com/treeviews ou consultez son site web www.treeviews-arbresde-masques.com

Marion Oprel avec la collaboration d'Isabelle Kardacz



Marie-Jeanne Maurage, déléguée régionale Ile-de-France / Picardie a assisté à un colloque très intéressant au sujet non moins passionnant et au titre ravageur,...

"Comment l'esprit vient aux vieux !" Elle partage avec nous cette expérience.

OLD UP : Debout les vieux,... Titre provocateur ?

Une interjection peu conforme aux usages policés qui nous régissent,... Certes. Mais ce pourrait être aussi une bienveillante invitation. Une invitation à devenir explorateurs de cette nouvelle étape de la vie où la retraite nous a, de fait, placés sous « plus si jeunes mais pas si vieux ».

Ces mots je les retiens d'un colloque auquel j'ai eu la chance de participer le samedi 10 octobre 2015 dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental de Paris. Organisé par l'Association OLD UP et intitulé « Comment l'esprit vient aux vieux ! », l'objectif de ce colloque était de donner du sens et de l'utilité à l'allongement de la vie, de donner un rôle créatif à cette génération des « nouveaux vieux » dont certains sont ou seront « les apprentis centenaires ».

Géiatres, psychiatres, psychanalystes, psychologues, biologistes ont eu la part belle parmi les orateurs et les grands témoins. Ce fut passionnant, stimulant, surprenant.

S'il est connu et vérifié qu'une alimentation saine plutôt végétarienne ou à base de produits de la mer, la marche et les exercices corporels importés de l'Asie, la vie associative, une vie relationnelle positive, aident à bien vieillir ; si des études ont montré les apports de la spiritualité (judéo-chrétienne comme hindoue) au vieillissement, il est plus rare d'entendre développer les connivences secrètes entre certains moments de l'adolescence et le processus de vieillesse.

De fait, la vieillesse est une phase de création de soi, difficile. C'est une phase où la dynamique interne du

sujet peut être étouffée, par l'évolution de son corps, son entourage, la société, son invitation au « jeunisme » ou au contraire à la relégation. Cela peut être le temps de sortir des jeux de pouvoir, des contraintes sociales et corporelles ; cela peut être une opportunité de liberté face au temps, à l'éphémère et aux injonctions de la « silver economy ».

Parmi les témoignages, j'ai retenu l'apport des échanges intergénérationnels dans des projets avec des scolaires parrainés par des personnalités comme Edgar Morin, Eric Orsenna, Hubert Reeves, Maître Klarsfeld ; projets qui permettent l'apprentissage de la tolérance, du respect et de l'histoire.

J'ai retenu l'investissement européen de l'association OLD UP : l'une des deux vice-présidentes est spécifiquement chargée du projet suivant : « quels sont nos moyens d'influencer l'Europe puisque nous avons été acteurs de sa construction ? »

Ce colloque fut donc une invitation à la controverse, un éloge des vieilles dames indignes, une invitation à être debout, à ne jamais renoncer à changer le monde.

« Ce n'est pas parce que l'on a un pied dans la tombe que l'on doit se laisser marcher sur l'autre »

François Mauriac

« De mon temps,... mon temps c'est maintenant ! »

Marie-Jeanne Maurage

Pour en savoir plus sur OLD UP, son histoire et ses activités : www.old-up.eu

Je conseille aussi l'écho à ce colloque, de Caroline Eliacheff, radiodiffusé sur France Culture (réécoutable pendant 1000 jours)

www.franceculture.fr/emission-le-monde-selon-caroline-eliacheff-le-vieillissement-durable-une-opportunit-e-pour-tous-2015

INFORMATIONS PRATIQUES

REMBOURSEMENT DES PRELEVEMENTS SOCIAUX : OU EN EST-ON ?

Michel Richonnier



Michel Richonnier, membre de l'AIACE-France et Wenceslas de Lobkowicz, AFFCE (Association des Françaises et Français des institutions communautaires et européennes), tous deux membres du groupe fiscalité de l'AFFCE, ont bien voulu faire pour vous, le point de la situation sur ce dossier difficile. Nous les en remercions.

Comme ancien des institutions européennes domicilié en France, vous vous êtes vu imposé des Prélèvements Sociaux Français (PSF)¹ de 15.5% sur vos revenus du patrimoine alors que vous ne bénéficiiez pas de la Sécurité sociale française! Vous êtes désormais en droit de réclamer le remboursement des 3 dernières années de PSF car ceux-ci ne respectent ni le droit français (!) ni le droit européen.

1. Non-respect du droit français. Un arrêt de 2011 du Conseil d'Etat a imposé le remboursement de la CRDS (l'une des 5 composantes des PSF) aux personnes ne relevant pas d'un régime français d'assurance maladie, ce qui votre cas puisque vous relevez du RCAM.

2. Non-respect du droit européen (L'arrêt « De Ruyter » de la Cour de Justice de l'UE du 26.02.2015)²: Le 7.10.2015, devant l'Assemblée nationale, M. Eckert, Secrétaire d'Etat au budget, a confirmé que la France se devait de respecter l'arrêt "De Ruyter" en remboursant les PSF indûment imposés aux ressortissants de l'UE qui ne sont pas affiliés à la Sécurité sociale française, mais à la Sécurité sociale

de l'un de ces états, pourvu qu'ils en fassent la demande. Cet arrêt devrait logiquement s'appliquer aux personnels des institutions européennes qui sont obligatoirement affiliés à un régime spécifique de Sécurité sociale.

3. Prochaines étapes à compter du 01.11.2015:

- Pour sauvegarder leurs droits individuels, les personnels des institutions européennes qui ont été soumis aux PSF sur leurs revenus du patrimoine devraient, **avant le 30.12.2015**, déposer une réclamation contentieuse devant leur Service des Impôts des Particuliers (SIP) par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette initiative devrait leur permettre, à tout le moins, d'être remboursé de la CRDS.
- Par ailleurs, la Commission européenne devrait lancer, avant la fin 2015, une procédure d'infraction contre la France, procédure qui ne pourrait aboutir qu'en 2018.
- Les services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFP) concernés doivent répondre à votre réclamation, dans un délai de 6 mois. A n'en pas douter, cette réponse sera négative, comme celle déjà donnée à deux collègues. Deux options seront alors possibles pour les requérants :

1. S'en tenir à cette réponse et attendre sereinement (2018 ?) que la CJUE condamne la France... à rembourser les PSF indus contestés avant le 31.12.2015.

1 Les PSF sur les revenus du patrimoine se composent de 5 éléments: La Contribution Sociale Généralisée (CSG), la Contribution à la Réduction de la Dette Sociale (CRDS), le Prélèvement social (Ps), la Contribution additionnelle au Ps (CAPs), le Prélèvement de solidarité.

2 M. De Ruyter, citoyen néerlandais résidant en France, mais affilié à la Sécurité sociale des Pays-Bas, était soumis aux PSF sur ses revenus du patrimoine... alors qu'il ne bénéficiait pas de la Sécurité sociale française. Au bout de quinze ans de procédure, la France sera contrainte de le rembourser.

2. Sauvegarder au maximum ses droits individuels et déposer un recours devant le Tribunal Administratif compétent³. Ces contentieux multiples pourront faire l'objet d'une «mutualisation» des frais de défense, pour ceux qui auront recours à un avocat, et ils augmenteront la probabilité d'obtenir rapidement une question préjudicielle à la CJUE, qui seule pourra trancher entre l'interprétation restrictive de la France (Sécurité sociale d'un Etat membre) et celle de la Commission européenne (Sécurité sociale de travailleurs migrants ayant exercé leur droit à la libre circulation, qu'ils soient affiliés à un régime national ou à un régime spécifique de Sécurité sociale).

³ A compter du jour de la réception de la décision de la DGFP, vous avez 2 mois (pour les résidents) ou 4 mois (pour les non-résidents) pour contester cette décision devant le juge en envoyant une requête sur papier libre au Tribunal administratif de votre ressort. Le recours à un avocat n'est pas obligatoire.

Conclusion : Les membres de l'AIACE-France qui souhaitent le remboursement des trois dernières années de PSF indus depuis 2012 doivent faire une réclamation auprès de leur Service des Impôts des Particuliers (SIP) **avant le 31.12.2015**. Le modèle de lettre de réclamation ci-dessous est également disponible sur notre site www.aiace-fr.eu ou, pour celles et ceux qui n'ont pas accès à Internet, par appel téléphonique au : 01 47 55 82 29 ou au 09 60 42 51 42.

ANNEXE: MODÈLE DE RÉCLAMATION CONTENTIEUSE

M. et Mme X (M. Y ou Mme Z)

Le xx/yy/2015

Adresse ...

No Fiscal de M.

No Fiscal de Mme figurant sur vos avis d'imposition

N° FIP :

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

Service des Impôts des Particuliers de xxx

Adresse ...

Objet : Réclamation relative aux Prélèvements Sociaux Français (PSF) sur nos (mes) revenus du patrimoine

Madame, Monsieur,

Ne relevant pas de la Sécurité sociale française, et conformément à l'arrêt 330551 du 4.05.2011 du Conseil d'Etat, nous (je) vous demandons (demande) le remboursement de la CRDS prélevée indûment sur nos (mes) revenus du patrimoine lors des 3 derniers PSF (voir annexes). En outre, nous (je) vous demandons (demande) l'exonération des autres composantes des PSF pour les raisons suivantes :

Le 7 octobre 2015, devant l'Assemblée nationale française, M. Eckert, Secrétaire d'Etat au budget, a confirmé que la France appliquera l'arrêt « De Ruyter » (Cour de Justice de l'Union Européenne du 26.02.2015 et Conseil d'Etat du 27.07.2015) : Elle remboursera les PSF indûment imposés aux ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen et de la Suisse, qui ne sont pas affiliés à la Sécurité sociale française, mais à la Sécurité sociale de l'un de ces états, pourvu qu'ils en fassent la demande.

Ces arrêts doivent aussi s'appliquer aux personnels, actifs ou retraités, des institutions européennes qui sont bien des travailleurs migrants (article 45 du Traité sur le Fonctionnement de l'UE) et qui sont obligatoirement affiliés à un régime spécifique de Sécurité sociale⁵. Les principes sur lesquels se fonde l'arrêt « De Ruyter » sont aussi d'application pour ces personnels à savoir :

- (a) le "**principe de l'unicité de la législation applicable en matière de sécurité sociale**" et
- (b) le principe de non-discrimination entre un travailleur qui ne cotiserait qu'à la seule sécurité sociale française et un travailleur migrant qui serait soumis aux contributions à deux régimes de sécurité sociale.

L'attestation ci-jointe confirme notre (mon) affiliation à la Sécurité sociale des institutions européennes. En conséquence, nous (je) vous demandons (demande) le remboursement de l'ensemble des PSF indus sur nos (mes) revenus du patrimoine (voir annexes).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos (mes) sentiments distingués

Signature de M. et Mme X (M You Mme Z)

Annexes :

- 1) Attestation du RCAM des institutions européennes
- 2) Avis d'imposition de 2013 à 2015 (Impôts sur le revenu et PSF de 2012, 2013, 2014)
- 3) Relevés des PSF sur les plus-values immobilières retenues par votre notaire de 2013 à 2015
- 4) Relevés des PSF sur les revenus et plus-values de placements mobiliers acquittés de 2013 à 2015

Francis de Gaultier, chef de secteur au PMO, nous donne des nouvelles au sujet des centres et des programmes de médecine préventive pour les affiliés du RCAM résidant en France. Sa note, datée du 20 novembre 2015 que nous reproduisons intégralement, est très instructive. Prenez-en connaissance !

NOTE D'INFORMATION À L'ATTENTION DES AFFILIÉS AU RCAM RÉSIDANT EN FRANCE

Objet: Médecine Préventive

Les services du RCAM ont le plaisir d'annoncer que sept établissements hospitaliers en France, dont la liste est en annexe, assurent désormais les examens de médecine préventive pour les affiliés et bénéficiaires. Il s'agit de :

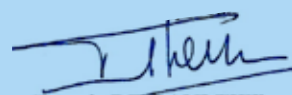
1. L'Hôpital Américain de Paris (voir procédure expliquée en annexe)
2. Six Centres en province et à Paris, membres du réseau ARM (Analyse du Risque Médical). La procédure à suivre est alors la suivante:
 - Demander au service de médecine préventive du RCAM (via RCAM en ligne ou par tél. au 00322 295 38 66) d'établir les documents de convocation au nom de la clinique ou hôpital choisi;
 - Prendre rendez-vous exclusivement en appelant le 0810 90 32 82, numéro spécifique pour les affiliés RCAM et indiquer votre numéro personnel (surtout ne pas appeler directement les hôpitaux);

- Le jour de l'examen, vous munir des documents de convocation que vous aura transmis le service de médecine préventive du RCAM.

Les examens de médecine préventive effectués dans un de ces centres ne sont pas facturés aux clients mais pris en charge directement par nos services. Toutefois, si des examens ou prestations ne figurant pas sur la liste du programme du RCAM devaient être entrepris (à l'initiative du patient ou sur conseil de son médecin), il convient de réclamer une facture distincte, de l'acquitter et d'en demander le remboursement par les voies habituelles.

Nous attirons votre attention sur les nouveaux programmes de médecine préventive, tels que modifiés en date du 1er juillet 2015 sur base des travaux et recommandations du Conseil médical du RCAM.

Nous essayons d'élargir le réseau d'hôpitaux à travers la France qui pourraient offrir ces services et vous tiendrons informés. Nous vous remercions de nous faire part de vos appréciations et commentaires à francis.de-gaultier-de-laguionie@ec.europa.eu



Francis DE GAULTIER
Chef de Secteur

ANNEXE

Etablissements agréés Médecine Préventive en France

RESEAU ARM: Rendez-vous par téléphone au N° AZUR **0810903282** ou par email à: bilandesante@armfinance.com

Hôpital Européen	6, rue Désiré Clary - 13003 - MARSEILLE
Clinique Pasteur	45, avenue du Lombez - 31000 - TOULOUSE
Centre de Santé Mutualiste de Nice	7, Boulevard Pierre Sola - 06300 - NICE
Le Confluent	2-4 Rue Eric Tabarly - 44000 - NANTES
Centre de santé du Square de la Mutualité	24, rue Saint Victor - 75005 - PARIS
Clinique du Parc	50, rue Emile Combes - 34170 - CASTELNAU-LE-LEZ (MONTPELLIER)

HOPITAL AMERICAIN DE PARIS

63, boulevard Victor Hugo
92202 - NEUILLY-SUR-SEINE Cedex

Rendez-vous:

Les bénéficiaires du RCAM devront se présenter comme tels en contactant l'équipe de planification au **01 46 41 27 38** ou envoyer un email en joignant leur CONVOCATION à **edscom@ahparis.org**

AUTRES INFORMATIONS D'INTERET GENERAL

Isabelle Kardacz



CONTRAT D'ASSURANCE-VIE

AIACE-France a négocié avec LCL Banque Privée un accord privilégié vous permettant de souscrire un contrat d'assurance-vie au sein de la gamme qui regroupe 8 contrats (multi-supports et multi-gestion) avec des droits d'entrée et sur versements à 0,30% du montant investi ce qui est très intéressant par rapport aux tarifs pratiqués habituellement.

Pour profiter de cette offre, vous pouvez contacter :
Anne Buissette / anne.buissette@lcl.fr / 01 55 53 61 75
Denis Castel / denis.castel@lcl.fr / 01 55 53 61 78 / 06 30 83 69 14

D'autres banques vont peut-être offrir les mêmes avantages ; nous vous tiendrons au courant.

DROIT DES SUCCESSIONS

Le règlement n° 650/2012 sur les successions est entré en vigueur le 17 août 2015. Vous pouvez en prendre connaissance sur google, en tapant Celex32012R0650

Il intéresse surtout les membres de l'AIACE qui ont une nationalité autre que celle de leur pays de résidence.

Dorénavant une succession dans les Etats Membres concernés par ce règlement ne sera régie que par une seule loi nationale, qui s'appliquera à tous les biens meubles et immeubles qui la composent, où que se trouvent ces biens. On peut donc désormais choisir la loi de l'Etat dont on possède la nationalité.

Nous publierons un article détaillé sur cette question dans le prochain numéro d'INFO et entretemps vous trouverez des informations sur divers sites, notamment le suivant :

<http://www.notaires.paris-idf.fr/international/la-succesion-au-dela-des-frontieres>

Une conférence en anglais donné par l'avocat conseil de la Commission a eu lieu à Bruxelles le 8 octobre 2015.

La conférence peut être vue pendant 2 ans par connexion sur le site : <https://scic.ec.europa.eu/streaming/successions-in-the-eu>

Un ancien Président de l'AIACE-France nous quitte,... les quelques éléments de biographie qui suivent vous montrent combien il a réformé notre Association, tout en lui conservant son esprit d'entraide.

Après un début de carrière dans l'administration française, à Paris, Jean-Louis Waché a été détaché du ministère des affaires étrangères en 1959, pour un poste, à Bruxelles, d'administrateur à la CEE (DG du marché intérieur et des affaires industrielles, puis à la division PME (Artisanat et Commerce).

A son retour à Paris dans son administration d'origine, Jean-Louis Waché a été nommé Président de l'AIACE-France, pour deux mandats consécutifs de 3 ans (1992–1998). Il a rempli toutes ces fonctions avec beaucoup de ténacité et d'enthousiasme.

Sa famille a témoigné combien l'AIACE lui tenait à cœur et comme il en parlait souvent. Dans sa maison de nombreux classeurs rappellent la place importante de cet élément de sa vie...

Jean Louis Waché a été nommé président en 1992, quand Paul Mercereau, premier président de l'AIACE-France (1983–1992) a été élu Président de l'AIACE-International. A cette même assemblée de 1992 a été adoptée une modification de statut, créant au bureau, un poste de Vice-président(e). La section comptait alors plus de 350 membres répartis à travers toute la France. Cela posait des problèmes de communication, d'information et d'accueil de proximité, impossibles à gérer depuis Paris uniquement. C'est alors qu'a été décidée la régionalisation de notre association. Neuf régions ont été créées ayant à leur tête des responsables de région.

En 1995, il a été décidé que trois fois par an, un périodique AIACE-INFO serait adressé à tous les adhérents.



**JEAN-LOUIS WACHE
(1921-2015)**

En 1998, Jacqueline Teitgen qui était Vice-présidente et responsable de l'Ile-de-France, depuis 1992, a pris la succession de Jean-Louis Waché.

Elle témoigne :

"La collaboration avec Jean-Louis Waché durant 6 ans, m'a permis d'apprécier ses qualités. Homme courtois, c'est toujours avec beaucoup de délicatesse que Jean-Louis a su diriger et préserver cet esprit d'accueil et d'amitié qui font l'identité de notre association, trait d'union entre les anciens fonctionnaires européens, leurs familles et les Institutions."

APPEL A COTISATION POUR L'ANNEE 2016 CHANGEMENT ! CHANGEMENT !

Marie-José Dupraz



La cotisation passe à **38€** en raison de l'augmentation correspondante de la rétrocession que nous devons payer à l'AIACE-Internationale.

Pour mémoire, nous avons une préférence pour les deux formes de paiement suivantes :

- **Soit le prélèvement automatique**, à l'instar de nombreuses associations. Pour ce faire, vous pouvez **soit remplir le formulaire ci-contre, soit** nous adresser **avec votre RIB, votre** demande de prélèvement **manuscrite et informer votre banque.**

Pour le formulaire, la demande de prélèvement est à adresser avec votre RIB à

AIACE-France
12 avenue d'Eylau
75116 – PARIS

L'autorisation de prélèvement est à adresser à votre agence bancaire.

- **Soit un virement permanent ou ponctuel.** Le virement permanent présente l'avantage d'un prélèvement à date fixe, celle que vous aurez choisie, mais de préférence au cours du mois de janvier. Il permet d'éviter que certains adhérents oublient de payer ou paient deux fois leur cotisation. **Merci de bien préciser l'objet : cotisation 2016 et surtout le nom de l'adhérent si il est différent.**

Attention, nos coordonnées bancaires ont changé :

AIACE-France

CAISSE D'EPARGNE Ile-de-France, agence Paris Trocadéro, 84 rue de Longchamp, 75116 Paris

Code banque : 17515

Code guichet: 90000

Clé RIB :11

Numéro de compte : 08008492980

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0084 9298 011

BIC : CEPFRPP751

Formulaire prélèvement automatique, voir verso



L'info

Bulletin de liaison de la Section FRANCE de l'AIACE

DEMANDE DE PRELEVEMENT (à envoyer à AIACE - FRANCE)

Prière de renvoyer cette demande à l'AIACE-France en y joignant **obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou caisse d'épargne (RICE).**

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel à l'adresse du créancier dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 1/4/80 de la commission informatique et liberté.

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER AIACE - France 12 avenue d'Eylau 75116 PARIS								
N° DU COMPTE À DÉBITER <table><tr><td>Code établissement</td><td>Code guichet</td><td>N° de compte</td><td>Clé</td></tr><tr><td>.....</td><td>.....</td><td>.....</td><td>...</td></tr></table>	Code établissement	Code guichet	N° de compte	Clé				...	ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À CRÉDITER N° national d'émetteur FR79ZZZ661680
Code établissement	Code guichet	N° de compte	Clé						
.....			...						

Date

Signature

N'oubliez pas de joindre le relevé d'identité bancaire !



AUTORISATION DE PRELEVEMENT (à envoyer à votre banque)

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas d'un litige sur un prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai directement le différend avec le créancier.

NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER AIACE - France 12 avenue d'Eylau 75116 PARIS								
N° DU COMPTE À DÉBITER <table><tr><td>Code établissement</td><td>Code guichet</td><td>N° de compte</td><td>Clé</td></tr><tr><td>.....</td><td>.....</td><td>.....</td><td>...</td></tr></table>	Code établissement	Code guichet	N° de compte	Clé				...	NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER
Code établissement	Code guichet	N° de compte	Clé						
.....			...						

Date

Signature